

De: ORDRE VETERINAIRES  
<[ordre.veterinaires@gmail.com](mailto:ordre.veterinaires@gmail.com)>

Objet: Rép : Asbl avbeha

Date: 31 mars 2022 à 14:52:11 UTC+2

À: Véronique Neuvens <[vneuvens@gmail.com](mailto:vneuvens@gmail.com)>

Bonjour Docteur Neuvens,

Le Bureau a pris connaissance de votre mail du 21/02/2022 ainsi que des documents en annexe.

Il vous adresse toutes ses félicitations pour la création de votre ASBL et vous souhaite beaucoup de réussite.

Les statuts de l'ASBL ne devront toutefois pas être soumis à l'approbation du Conseil Régional, attendu que l'objet de l'ASBL n'est pas l'exercice de la médecine vétérinaire.

Si des contrats devaient déboucher sur l'exercice de la médecine vétérinaire, dans ce cas il conviendra de nous soumettre les projets de convention.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Docteur Neuvens, l'expression de nos meilleures salutations.

Pour le Bureau,

**Mélissa LEVECQ**  
Secrétaire Administrative

Ordre des Médecins Vétérinaires  
Conseil Régional Francophone  
Rue Mazy 171b - Bte 103  
5100 JAMBES